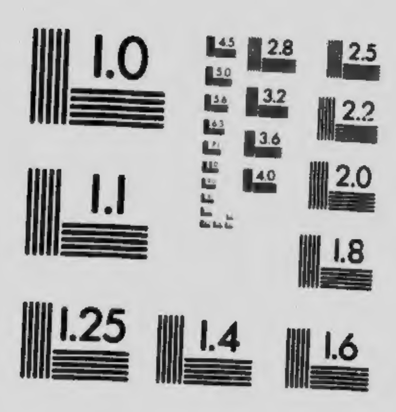
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







Notre-Dame de Roc-Amadour

Souvenir

DE LA

Bénédiction du carillon

Le 23 mai 1920

Saint-François d'Assise,

Lairet, Québec.



Paroisse

St-François d'Assise de Quebec

1536 — 1919



Souvenir de la

Bénédiction du Carillon

DU

Sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour

LE 23 MAI 1920



CEREMONIE
DE LA
BÉNÉDICTION DES CLOCHES



Mgr L.-A. Paquet, P. A. V. G.



Le dimanche 23 mai, jour de la Pentecôte, furent bénies dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Rocamadour qui sert d'église provisoire à la paroisse Saint-François-d'Assise, de Québec, trois cloches, offertes par un groupe généreux de donateurs et de donatrices dont l'on lira plus loin les noms, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'érection de leur paroisse.

Les trois cloches, les premières d'un carillon plus nombreux, que complètera un bourdon, si la Providence bénit la construction de la nouvelle église, et le jeune pèlerinage à l'antique Madone de France — sont de la fameuse fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, en France. Elles ont été fournies par la maison Morissette qui représente, au Canada, les fils de Georges Paccard.

Les trois cloches étaient suspendues dans le chœur de la crypte. Les Dames de l'Œuvre du Tabernacle et les Religieuses de Saint-François d'Assise les avaient revêtues, avec un bon goût exquis, d'une parure de dentelles et de gaze de soie blanche que relevaient très artistiquement, des rubans d'or, des œillets et des roses naturelles.

La foule des assistants, quelques-uns venus de la ville de Québec, la plupart appartenant à la paroisse, occupait toutes les places, dès trois heures et demie. L'on remarquait parmi les notabilités présentes : Monsieur et madame Louis Hamel, syndic de la paroisse ; monsieur et madame Edmond Plamondon, syndic de la paroisse ; monsieur et madame Siméon Bergeron, monsieur et madame Emile Morissette, monsieur Jean-Baptiste Morissette, président de la Commission scolaire; monsieur Louis Létourneau, M. P. P. ; messieurs Auguste Labrecque et Emile Bouchard, échevins du quartier ; monsieur de Saint-Victor, agent consulaire de France; major Joseph Anzelone, de la Garde indépendante Champlain, major Garant, de la Garde Duvernay, de Montréal; monsieur Joseph Hamel, brigadier-général des Gardes ; commandant Jean-Baptiste Langlois, capitaine Georges Gingras, major Omer Godbout et Adjudant Albert Lamontagne, de la Garde Jacques-Cartier ; monsieur et madame Georges Villeneuve ; monsieur et madame Joseph Petitclerc ; monsieur et madame Jean-Baptiste Desrochers ; monsieur et madame Arthur Godbout, monsieur Joseph Godbout, etc., etc., etc.


Abbé A.-A. Godbout, curé.

Dans les stalles avaient pris place Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, protonotaire apostolique et vicaire-général ; Monseigneur François Pelletier, recteur de l'Université Laval ; les RR. PP. Pelletier, supérieur des Pères du Saint-Sacrement ; R. P. Urbain, capucin et curé de Limoilou ; MM. les abbés Oscar Genest, Arthur Maheu, Arthur Robitaille et Georges Savard, professeurs au Séminaire; Ovide Godbout, curé de Notre-Dame-des-Laurentides; les abbés G. Darveau, vicaire et Eug. Delisle, aumônier des unions ouvrières ; les Frères du Sacré-Cœur de la paroisse.

Le service d'ordre était assuré par la Garde Jacques-Cartier, sous le direction du commandant Langlois et du major Omer Godbout.

La cérémonie commença par le chant du cantique : *Quand les méchants diront*.., solo par M. Alfred Poulin. Madame Joseph-Philippe Paradis tenait l'orgue. Un chœur d'hommes et de jeunes gens reprenait le refrain.

Monsieur l'abbé Martial Levé, des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Amiens, France, parla ensuite de la fonction religieuse et sociale des cloches.

La bénédiction fut donnée aux trois cloches par Monseigneur Pâquet, assisté de monsieur l'abbé Godbout, curé de la paroisse Saint François-d'Assise et de son frère, curé de Notre-Dame-des-Laurentides. L'on sait combien est impressionnante cette cérémonie au cours de laquelle les cloches sont tour à tour lavées d'eau bénite, ointes de l'huile des catéchumènes et du saint Chrême et bénies du signe de la croix Elle fut suivie avec un vif intérêt et un religieux recueillement.



Abbé Martial Levé

Quand le Prélat eut fait parler les trois cloches qu'il venait de consacrer et auxquelles il avait donné les noms de François, Marie et Joseph, les prêtres les firent sonner à leur tour, puis en longue théorie, les parrains et les marraines, aussi bien que les assistants vinrent tirer les cordons blancs et or attachés aux battants, et pendant quelques instants l'église fut remplie de vibrations sonores, sur les notes fondamentales : do, ré, mi, qui composent le diapason du nouveau carillon.

Voici le programme des chants du Salut : *Ave Verum*, (Klein) duo : MM. Maheu et Savard ; *Ave Maria* (Saint-Riquier) Chœur ; *Regina cœli* et *Tantum ergo* (Jules Benlz) Soliste : M. Alfred Poulin ; *Christus vincit* (Jules Benlz). Maître de chapelle : M. Savard.

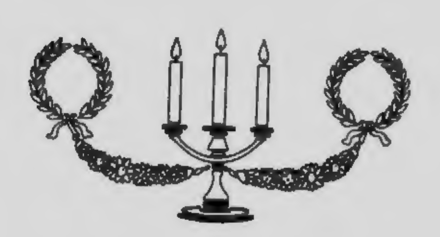
Le soir une cérémonie spéciale réunit les enfants qui n'avaient pu assister à celle de l'après-midi. Petits garçons et petites filles, auxquels étaient venues se joindre quelques grandes personnes, fleurissaient la crypte de leurs mines éveillées et attentives. Monsieur l'abbé Martial Levé, leur exposa, très simplement, ce que c'était que le baptême des cloches ; il exprima la raison des trois noms : François, Marie, Joseph ; il termina par quelques mots sur les sentiments que la sonnerie des cloches doit inspirer à des enfants chrétiens, et par une histoire qui fut avidement écoutée. L'on donna ensuite la bénédiction du très saint Sacre-

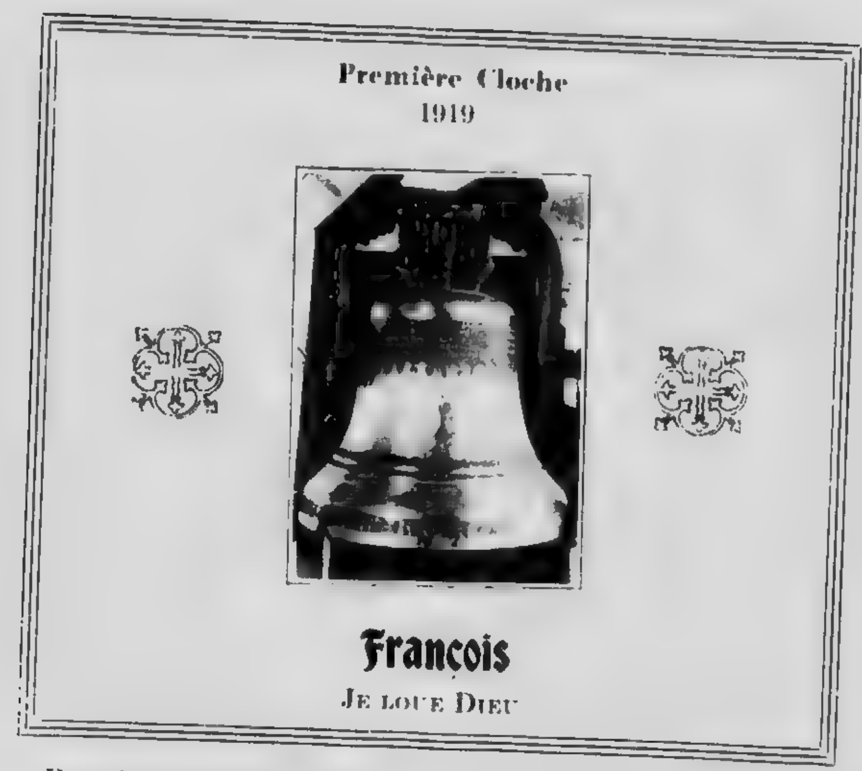
ment. Quand elle fut terminée, les enfants vinrent sonner les cloches et faire leur offrande. Pendant une demi-heure, ce fut une belle cacophonie de sons, qui mettait en joie tous ces petits plus empressés à sonner fort que désireux de sonner harmonieusement.

Le lendemain, dès l'aurore, les trois cloches étaient suspendues dans le campanile et elles commençaient leur office religieux en annonçant à la paroisse et en chantant les noces d'or de deux vieux paroissiens : Monsieur et madame Nazaire Garneau.

Elles forment un joli carillon, aux sons purs, mœlleux et puissants. Au-dessus de la jeune paroisse Saint-François-d'Assise et du sanctuaire de Notre-Dame-de-Rocamadour, elles lancent leurs notes claires ; notes d'avenir et d'espérance ! Daigne la vierge de Rocamadour qui a présidé à la naissance du Canada sur ce coin de terre et qui a porté à Dieu la prière de Jacques Cartier pour ses équipages mourants, offrir au même Dieu la voix des cloches nouvelles, et daigne le Tout-Puissant la bénir comme il a fait la prière du Fondateur de notre Patrie !

Québec, le 26 mai 1920.
—*En la fête de saint Philippe de Néri.*





Première Cloche
1919

François

JE LOUE DIEU

Donnée par MM. Wilfrid Laframboise, Alphonse Bélanger, Edmond Ruelland, Honoré Dorion, Charles Bédard, Joseph Côté, madame veuve J.-H. Jacques, et Mlle Bern. Laframboise.

Inscriptions :

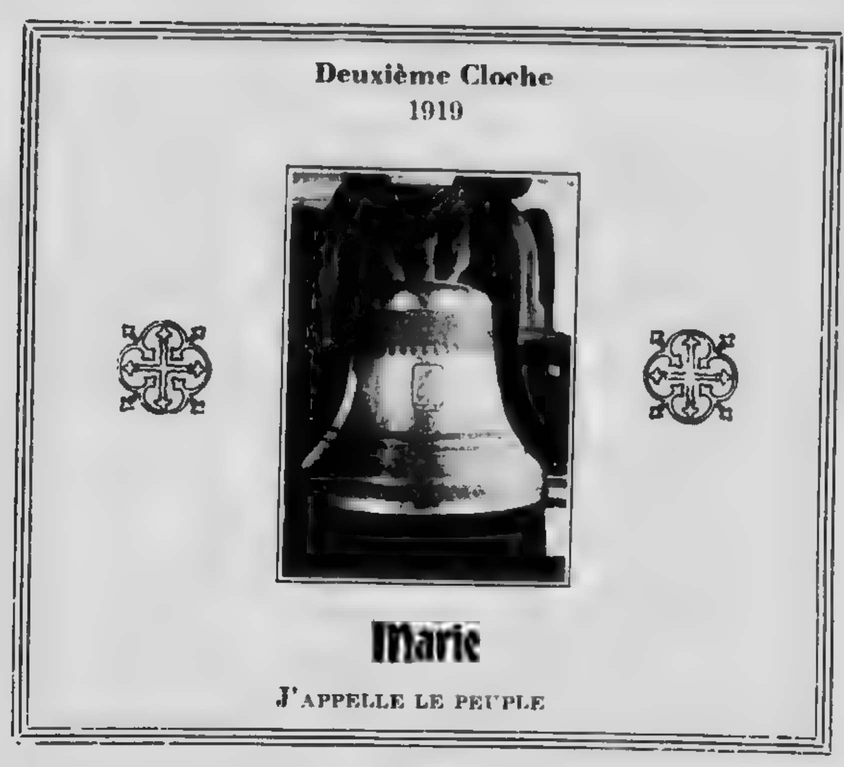
Sa Sainteté Benoît XV, le cardinal L.-N. Bégin, arch. de Québec, Monseigneur P.-E. Roy, auxiliaire ; les abbés Albert Godbout, curé, Ph. Shaienks, vic. (1916-1918), Georges Darveau, vic. (1918-19), Georges Savard et Arthur Robitaille, auxiliaires, Eugène Delisle.

Erection de la paroisse : le 4 mars 1914.

Effigies en relief :

Saint François d'Assise — Armes de Jeanne d'Arc — Crucifix.

Do : 635 livres



Deuxième Cloche
1919

Marie

J'APPELLE LE PEUPLE

Donnée par MM. le Dr J.-P. Paradis, Louis Hamel, J.-Edmond Plamondon, J.-Jules Seguin, Eugène Lamontagne, Louis Ruelland, André Gagnon, Louis Madier, John Thompson, Benj. Bolduc, Adolphe Leclerc, Frs Lachance, Mlles C. et Ant. Paradis.

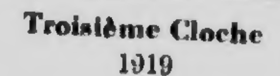
Inscriptions :

Erection civile de la paroisse : le 30 décembre 1914.
Syndics : L'abbé A.-A. Godbout, MM. Louis Hamel et J.-Edmond Plamondon.

Effigies en relief :

N. D. du Perpétuel Secours — Sainte Famille — Sacré-Cœur.

Re : 463 livres.



Troisième Cloche
1919







Joseph

JE PLEURE LES MORTS

Donnée par MM. Joseph Thivierge, J.-Georges Lapointe, François Blouin, Auguste Garneau, Georges St-Hilaire, J.-Laurent Letarte, Albert Blouin, Arcadius Drolet, Hyppolite Lacouline, L.-A. Bélanger, Amédée Binet, Mlle Rébecca Byrne, Mme veuve Thomas Byrne, Mlles Maria et Clara Villeneuve.

Inscriptions :

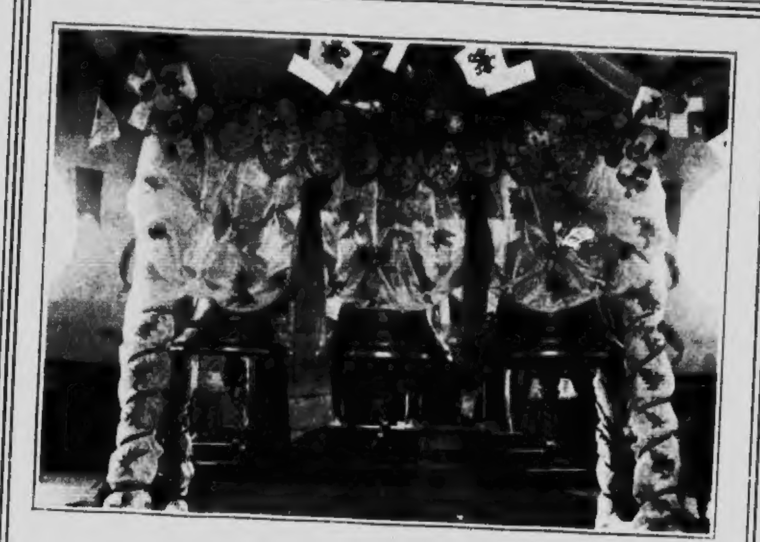
Première chapelle, le 25 décembre 1913. Crypte de l'église, mai 1919. Presbytère : octobre 1915.

Effigies en relief :

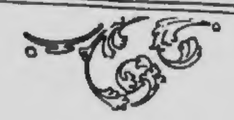
S. Joseph — S. Jean-Baptiste — Ste Cécile — Foi, Espérance, Charité.

Mi : 319½ livres.





Carillon



Imp. l'Action Sociale, Ltée. Québec.

